

LE GRAND PERIGUEUX
1 bd Lakanal – BP 70171 – 24019 - PERIGUEUX

DELIBERATION DD122-2017

Nombre de membres du conseil	
en exercice	95
Présents	57
Votants	69
Pouvoirs	12

Date de convocation du Conseil du Grand Périgueux
le 22 septembre 2017

LE 28 septembre 2017, Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur AUZOU

OBJET : PARTICIPATION AU PROGRAMME DE RECHERCHE POUR LA PREVENTION DU SUICIDE DE L'INSERM

M. Jacques AUZOU, Président
Christian LECOMTE, Secrétaire

Mmes BOUCAUD, GONTHIER, DE PISCHOF, BELOMBO, CONTIE, ROUFFINEAU, CHABREYROU, BORAS, DARTENCET, LABAILS, MAXHEIM-MALARD, MONTEIL-MAYAUD, MOULENES, PERRAUD-DAUSSE, RAT-SOULLER, PAUL, ROUX, SALOMON.

MM. BUISSON, BREAU, MOTTIER, RAYNAUD, SUBERBERE, PASSERIEUX, CHERON, DOBBELS, MARTINEAU, BELLEBNA, SCHRICKE, PROTANO, GEOFFROY, LEGAY, MOTARD, LE PAPE, RIGAUD, MERILLOU, AUDI, CIPIERE, KHAIRALLAH, MOSSION, ROUQUIE, TENAILLON, MATHIEU, RAUZET, REYNET, LARENAUDIE, COLLINET, LAROCHE, BUFFIERE, GENDRE, GEORGIADIS, DUCENE, HERBRETEAU, CACAN, MONTORIOL.

ABSENTS :

Mmes : PASQUET, SALINIER, KERGOAT, FAURE, GATAULT, LEON, DORET, DECABRAS.

MM. : LE MAO, BEYLOT, DESPLAT, BONNET, LARRE, COURNIL, GARRIGUE, TESTUT, BERIT-DEBAT, ROUSSARIE, DENIS, FRADON, LACOSTE, PUYRIGAUD, COUDERC, DUNOYER, GIRAUDEL, MACARY, LE VACON, MALLET, TALLET, GUILLEMET, LOURD, GRELLETY, RATIER, USCAIN, COLBAC, LE ROUX.

POUVOIRS :

M. LE MAO	Pouvoir à	M. GEOFFROY
M. BONNET	Pouvoir à	M. BREAU
Mme SALINIER	Pouvoir à	M. SUBERBERE
M. COURNIL	Pouvoir à	M. PASSERIEUX
M. ROUSSARIE	Pouvoir à	M. CACAN
Mme GATAULT	Pouvoir à	M. RIGAUD
Mme DATRIER	Pouvoir à	M. TENAILLON
M. DUNOYER	Pouvoir à	M. AUDI
M. GIRAUDEL	Pouvoir à	Mme MOULENES
M. GRELLETY	Pouvoir à	M. LEGAY
M. LE ROUX	Pouvoir à	M. DUCENE

OBJET : PARTICIPATION AU PROGRAMME DE RECHERCHE POUR LA PREVENTION DU SUICIDE A L'INSERM

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant qu'au cours de la période 2007-2011, 94 décès par suicide ont été enregistrés en Dordogne. Ils correspondent à un taux standardisé de mortalité de 19,9 pour 100 000, taux le plus élevé parmi les territoires de santé aquitains et supérieur aux valeurs nationales et régionales.

Que de même, le taux standardisé de patients hospitalisés pour tentative de suicide s'établit à 193,8 pour 100 000 habitants, soit le taux le plus élevé de la région (102,7 en Aquitaine) selon l'Observatoire Régional de la Santé en Aquitaine (ORSA) en 2014.

Que plusieurs initiatives sont déjà engagées sur le territoire :

- sous le pilotage de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine, le SAFED (Service d'accompagnement des familles en difficultés de Dordogne) mène depuis 2012 un Programme de formation de plus de 300 professionnel.les à la Prévention du Suicide (« Faire face à la crise suicidaire »). Un certain nombre ont notamment été organisées dans le cadre de l'Atelier Santé Ville et du Contrat local de santé (CLS) du Grand Périgueux.
- un groupe de travail partenarial dédié à la santé mentale a été constitué dans le cadre du Contrat Local de Santé, lequel s'est mobilisé dans l'organisation de la demi-journée *Santé mentale et Travail*, le 24 mars 2017 et souhaite poursuivre la dynamique engagée.

Considérant que l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (l'INSERM) développe et évalue une intervention de prévention du suicide basée sur une application mobile et un site internet appelée STOPBLUES.

Qu'entièrement financé par l'Etat, ce projet cherche à impliquer les acteurs locaux, essentiels dans les programmes de prévention : élu.es, bénévoles, travailleur.ses sociaux, professionnel.les de santé, etc. Les porteurs de l'action seraient le SAFED et le Centre Hospitalier de Périgueux.

Considérant que l'engagement du Grand Périgueux consisterait à :

- Activer le groupe de travail « santé mentale » du CLS pour recenser les acteurs de proximité (culture, clubs sportif, 3ème âge, entraide, etc.) qui seront cartographiés par l'INSERM ;
- Assurer la promotion de l'expérimentation par des actions de communication en fonction du groupe test auquel nous serons rattachés après un tirage au sort en septembre 2017 ;
- Mettre à disposition de l'équipe de chercheurs les données collectées pendant 18 mois.

Que ce partenariat serait formalisé par la signature d'une convention pluriannuelle entre l'INSERM et le Grand Périgueux fin 2017 couvrant la durée du projet (2 années).

L'intérêt pour le Grand Périgueux est donc de :

- Contribuer à une expérience scientifique qui vise l'amélioration de l'état de santé de la population générale et bénéficier de la mise à disposition gratuite de l'application STOPBLUES ;

- Informer et sensibiliser l'opinion publique sur un problème majeur et peu visible de santé publique, tout en favorisant les facteurs de protection contre le mal-être (ex. la lutte contre l'isolement social) ;
- Développer un outil de proximité aux personnes majeures du Grand Périgueux qui souffriraient de mal-être dans un contexte de pénurie des médecins psychiatres ;
- Maintenir la dynamique partenariale du groupe de travail santé mentale engagée dans le cadre du CLS du Grand Périgueux.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE :

- Décide de participer au programme de recherche pour la prévention du suicide de l'INSERM.

Adoptée à l'unanimité

Délibération publiée le	12 OCT. 2017	Pour extrait conforme	12 OCT. 2017
Délibération certifiée exécutoire à compter du	12 OCT. 2017	Périgueux, le	12 OCT. 2017

Le Président
Jacques AUZOU



Envoyé en préfecture le 13/10/2017

Reçu en préfecture le 13/10/2017

Affiché le



ID : 024-200040392-20171012-DD1222017-DE

024-200040392-20171012-DD1222017-DE

024-200040392-20171012-DD1222017-DE